

MAIRIE DE BRIE - 16590

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers

En exercice : 27
Présents : 23
Procuration : 4
Votants : 27

L'an deux mil vingt deux

Le : **4 juillet**

Le Conseil Municipal de la commune de BRIE – 16590 –

Dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de **M. Michel BUISSON**, Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal : **24 juin 2022**

OBJET : D2022_7_8

Création d'un poste d'adjoint technique pour les Services Techniques

Présents : BOUCHERIT D ; BOURGADE L ; BRIANCON JP ; BUISSON M ; CHASLARD B ; CHAUSSAT C ; CORNELIUS M ; DULAIS N ; FORESTIER-BRUN F ; GERACI F ; GUERIN S ; HELION P ; JOUANNET J ; LACOURARIE S ; MASSON G ; MOINARD BOUTENEGRE M ; MOREAU D ; MOUMANEIX P ; NARDOU JP ; ROUHIER D ; URBAJTEL P ; VIEUILLE R ; VRIET L.

Ont donné procuration : BERTHELON S à GERACI F ; GAUDILLIERE M à BUISSON M ; IMARD C à ROUHIER D ; THOS F à GUERIN S.

Secrétaire de séance : Fabien GERACI

Le rapporteur fait part que suite à des départs en retraite et à une mutation au sein des Services Techniques, vu la charge de travail, il y a lieu de créer un poste d'adjoint technique, à temps complet, à compter du 1^{er} août 2022.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres votants,

- décide de créer un poste d'adjoint technique à temps complet, à compter du 1^{er} août 2022, pour les Services Techniques ;
- dit que les crédits sont prévus au budget 2022 ;
- autorise le Maire ou l'adjoint délégué à faire la déclaration de poste correspondante et à signer toutes pièces relatives à cette création de poste.

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture

Le :

Publié ou Notifié

Le :

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Affiché le 8 juillet 2022

Pour copie conforme :

En Mairie, le 8 juillet 2022

Le Maire,